

LES CHIFFRES DU MOIS



Le 8 janvier l'association pour l'assistance aux prisonniers politiques recensait

82 prisonniers politiques et **72 fermiers emprisonnés**

Le 23 janvier, **42 enfants soldats** ont été libérés de l'armée birmane, mais leur recrutement continue selon un rapport de l'ONG Enfants Soldats International



19 résidents de Nay Pyi Taw condamnés à de la prison pour avoir manifesté contre la confiscation des terres

LES ÉVÉNEMENTS CLEFS DU MOIS

Nouvelles attaques de l'armée birmane dans les Etats Kachin et Shan, l'aide humanitaire bloquée. Les combats ont entraîné la fuite de 2000 civils dans l'Etat Kachin. Pris au piège par l'armée birmane, les populations n'ont plus accès aux soins ni à l'alimentation. Les convois d'aide humanitaire ayant été bloqués par l'armée. Parallèlement, le gouvernement birman fait pression sur les groupes armés ethniques pour signer un cessez-le-feu national avant le 12 février, alors que les conditions préalables à la signature d'un tel cessez-le-feu ne sont, selon les groupes ethniques, pas rencontrées.



Deux institutrices kachin violées et tuées ; 4 corps brûlés retrouvés. Les conflits entraînent une présence militaire qui est source de violations des Droits de l'Homme. Ainsi dans le district de Muse dans le Nord de l'Etat Shan qui est le théâtre de violences renouvelées entre la KIA et l'armée birmane, ont été retrouvés les corps de deux jeunes professeurs agressées et violées pendant la nuit alors qu'elles résidaient dans le complexe de l'Eglise Baptiste où elles étaient bénévoles. Par ailleurs 4 corps de villageois ont été retrouvés brûlés dans la forêt, dans la même région. 3 d'entre eux auraient été arrêtés par l'armée birmane le 25 janvier et étaient portés disparus depuis.



Etat Chin : les discriminations contre les chrétiens continuent. Une personne âgée doit comparaître pour de fausses accusations, liées, selon l'ONG Christian Solidarity Worldwide (CSW) à son implication dans l'érection d'une croix sur la colline de la ville de Hakha dans l'Etat Chin en avril dernier. Le gouvernement a ordonné le retrait de la Croix de 16 mètres le 30 janvier. Tial Cem est accusé d'avoir abattu des pins sans permission officielle ce qui constituerait une violation de la loi forestière. Il a déjà été convoqué plus de 6 fois au tribunal de la ville de Hakha. S'il est jugé coupable il encourt 2 ans de prison. Les organisations chrétiennes Chin rencontrent des restrictions qui

rendent virtuellement impossible l'obtention de permissions pour les monuments et bâtiments religieux. Un représentant du CSW dénonce la politique des autorités birmanes de destruction des monuments chrétiens souvent accompagnée d'une obligation de construire des pagodes bouddhistes à la place.

Libération du Dr Tun Aung. Le 19 janvier le militant pacifique, Dr Tun aung a été libéré après deux ans et demi d'emprisonnement. Leader musulman et éminent médecin, il avait été arrêté et condamné à 17 ans de prison après avoir tenté d'empêcher des violences communautaires lors d'émeutes entre bouddhistes et rohingyas dans l'Etat d'Arakan en 2012. Il ne s'agit cependant que d'une libération conditionnelle. La libération du Dr Tun Aung est la preuve que la pression internationale fonctionne, sa libération faisant suite à une campagne de dénonciation internationale. Le sort de centaines d'autres rohingyas arrêtés de façon arbitraire suite aux violences de 2012, reste cependant vivement préoccupant.



Les protestations continuent sur le site d'une mine de cuivre, la Commission birmane des Droits de l'Homme publie une déclaration. En janvier, des centaines des personnes à travers la Birmanie ont continué de manifester contre le meurtre d'un manifestant par la police à Letpadaung, dans le centre du pays, Les villageois de la région protestent contre la confiscation de leurs terres, convoitées par les autorités et les investisseurs étrangers parce qu'elles sont situées sur des gisements importants de cuivre. En 2012, des manifestations pacifiques avaient déjà été sévèrement réprimées par la police anti-émeute, Letpadaung devenait un symbole de l'injustice et de la répression dont sont victimes les paysans en Birmanie. Plusieurs organisations de la société civile ont publié des déclarations condamnant le meurtre et appelant le régime à mettre en place des consultations publiques. Le 14 janvier, la commission des Droits de l'Homme du gouvernement a établi que la mort du manifestant était due à des erreurs policières commises pour arrêter la contestation et a préconisé la prise de mesures contre les responsables. Malgré cette déclaration, les manifestations continuent.

Les étudiants continuent de protester contre la loi sur l'éducation.

Suite à l'ultimatum lancé en novembre dernier par les étudiants au gouvernement pour négocier l'amendement d'une nouvelle loi sur l'éducation, des centaines d'étudiants ont entamé des marches pacifiques le 20 janvier pour réclamer la tenue de ces négociations. Les étudiants dénoncent l'absence de protection des syndicats étudiants, le manque d'indépendance des institutions éducatives, et les lacunes de l'enseignement en langue ethnique. Le 27 janvier, le groupe d'étudiants venant de Mandalay s'est heurté à près de 100 policiers leur barrant l'entrée de la ville de Thaughta, dans la division de Mandalay. Après de brèves négociations entre les étudiants et les autorités locales, les policiers ont levé leur barrage, et le lendemain, les officiels du régime ont rencontré les représentants étudiants à Naypyidaw, Les négociations ont eu lieu le 1er et le 2 février, mais le 3 février, le gouvernement birman a suspendu les discussions jusqu'au 12 février, sans qu'aucun accord n'ait été trouvé.



La Chine et l'exploitation forestière illégale en Birmanie. Les tensions entre la Chine et la Birmanie sont vives autour de l'exploitation du bois. Début janvier, l'arrestation d'une centaine de bûcherons chinois pour déforestation illégale a soulevé de nombreuses questions. Ainsi, pour la première fois, le 15 janvier, les autorités chinoises et birmanes se sont rencontrées pour réguler le commerce du bois. Les échanges transfrontaliers se font en toute illégalité, en toute connaissance des fonctionnaires locaux, et n'ont que des retombées négatives sur les populations locales. Cette législation renforcera le pouvoir des autorités centrales et en tireront davantage de bénéfices.

LES FOCUS DU MOIS**LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE S'INQUIÈTE DE LA SITUATION DES DROITS DE L'HOMME EN BIRMANIE**

Yanghee Lee, rapporteur spécial des Nations Unies sur la situation des Droits de l'Homme en Birmanie a effectué sa deuxième visite officielle en Birmanie du 7 au 16 janvier 2015.



Elle a exhorté le gouvernement à redoubler d'efforts pour améliorer la situation de Droits de l'homme qui reste très préoccupante. Si des progrès sont à constater, elle déplore ne pas avoir remarqué de réels avancées dans certains domaines, depuis sa dernière visite. En matière de liberté d'expression et de liberté de réunion elle craint même un retour en arrière.

Elle a eu l'occasion de rencontrer un large éventail d'acteurs de la société civile et politique, dont des activistes, des politiques, des leaders ethniques et religieux ainsi que des fonctionnaires du gouvernement. Elle a visité la prison d'Insein à Rangoun où elle a pu rencontrer des activistes connus. Elle s'est rendue

dans l'État d'Arakan, théâtre d'affrontements intercommunautaires depuis 2012 et patrie de plus d'un million de Rohingyas. Cette minorité musulmane est considérée par l'ONU comme l'une des plus persécutées au monde. Mme Lee a ensuite visité Lashio qui avait connu des violences inter-religieuses l'année dernière, près des zones de combats du nord de l'État Shan.

La rapporteur spécial a exprimé son inquiétude face à la campagne de harcèlement, d'intimidation et de persécutions contre les journalistes, les activistes et tous ceux qui s'opposent aux projets gouvernementaux ou qui appellent à la responsabilisation des agents de l'État. Elle a évoqué les récents cas d'utilisation excessive de la force contre des fermiers et des résidents qui protestaient contre des projets de développement. Elle rappelle également l'importance des études d'impact environnemental dans la mise en œuvre de ces projets « Si la Birmanie est sérieuse à propos de la transition démocratique, elle doit permettre aux personnes affectées par ses actions d'exprimer leurs frustrations sans répression » a-t-elle souligné. « Quant aux différends fonciers, le gouvernement doit s'assurer qu'une consultation adéquate est mise en place et que tous les avis ont été pris en compte ».

Par ailleurs, Yanghee Lee estime que les violences intercommunautaires constituent un frein important à la paix nationale. « Je suis choquée de voir certaines minorités être l'objet de rumeurs, de politiques discriminatoires voire de discours de haine » a-t-elle ajouté. Elle rappelle qu'elle a, elle-même, été la cible d'intimidations sexistes auxquels font face, sans cesse, les défenseuses des Droits de l'Homme.

Elle exhorte le gouvernement et les leaders communautaires à montrer l'exemple pour mettre fin à la violence en affichant une attitude de respect et de non-discrimination envers toutes les religions et les minorités ethniques.



A Lashio, elle s'est dite impressionnée par l'engagement des leaders inter-religieux à travailler ensemble pour le maintien d'une paisible communauté après les attaques contre la communauté musulmane en mai 2013.

En revanche, elle regrette que la crise continue dans l'Etat d'Arakan. « L'atmosphère entre les bouddhistes et les musulmans reste très tendue. J'ai vu des personnes déplacées dans les camps de musulmans vivant dans des conditions épouvantables avec un accès limité à l'alimentation, à la santé et aux services essentiels. De plus, ils ne peuvent pas quitter ces camps à cause des tensions constantes. Certains d'entre eux vivent là depuis

plus de deux ans. ». Elle réaffirme sa position en faveur de droits des Rohingyas qui « sont inaliénables ». Elle assure par ailleurs que « dans toutes ses rencontres avec les interlocuteurs du gouvernement, elle utilisera le terme Rohingya », afin de réaffirmer le droit fondamental d'un peuple à l'auto-identification. Tandis qu'elle a loué la reprise, en décembre, de l'aide humanitaire de Médecins sans Frontières, elle a déclaré que la situation « demeurait critique » et que l'accès humanitaire était « toujours minimal et de haut risque ».

En outre, elle dénonce le package de lois pour la protection de la race et de la religion, qui constitue un recul démocratique, elle appelle les parlementaires à examiner avec soin ces textes, et à jouer un rôle dans la construction d'une communauté plus tolérante et accueillante.

La rapporteur spécial est particulièrement inquiète quant à l'échec des mesures qui mettaient en place une responsabilité des militaires, notamment par rapport aux violence sexuelles dans les zones de conflits. Elle appelle aussi les responsables des groupes armés ethniques à traiter les violations du droit humanitaire et des Droits de l'Homme commises par leur personnel.

Sa visite a été l'objet de controverses, des moines bouddhistes et des sympathisants bouddhistes nationalistes ont manifesté à son arrivée à l'aéroport et le jour de son départ. Ils critiquent son soutien à la population Rohingya et la résolution de l'Assemblée générale de l'ONU qui demande au gouvernement de reconnaître la nationalité birmane aux Rohingyas nés sur le territoire et de mettre fin aux restrictions les concernant. Elle a de plus fait l'objet d'insultes de la part du virulent bonze, Wirathu. Les détracteurs du rapporteur spécial estimant que les Nations Unies s'ingèrent dans les affaires internes à la Birmanie. La communauté internationale s'est largement indignée face au comportement agressif envers la rapporteur et le gouvernement a même affirmé qu'il mènerait une enquête. Yanghee Lee voit toutes ces critiques comme le signe d'une amélioration de la capacité du peuple birman à exprimer ses opinions.

En parallèle, un dialogue à propos des Droits de l'Homme entre les États-Unis et la Birmanie s'est déroulé. A cette occasion, l'ambassadeur américain a effectué une visite en Birmanie et tient une position identique à celle de l'envoyée de l'ONU. Les États-Unis déplorent particulièrement les lois à l'encontre de la population Rohingya, l'impunité des personnes commettant des violences à l'encontre des Rohingyas et la situation des journalistes.

LE CONFLIT DANS L'ÉTAT KAREN S'INTENSIFIE AU DÉTRIMENT DE LA POPULATION CIVILE

Info Birmanie s'inquiète face à la montée des violences visant la minorité Karen, dans l'est de la Birmanie.



Depuis octobre 2014, le conflit qui oppose les différents groupes armés karen à l'armée birmane est en pleine recrudescence. Après deux ans de cessez-le-feu et de relative stabilité, la présence militaire birmane s'est de nouveau renforcée, conduisant à plusieurs épisodes de violences, notamment dans le district de Hpa An.

Deuxième minorité ethnique de Birmanie, dont le nombre varie entre trois et sept millions selon les estimations, le peuple Karen subit depuis l'indépendance du pays un conflit considéré comme la plus longue guerre civile en cours dans le monde. Malgré plusieurs cessez-le-feu, les combats et les exactions de l'armée birmane continuent de faire toujours plus de victimes civiles. La population karen subit de nombreuses violations des droits de l'homme,

qualifiées de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité : meurtres, viols, déplacements forcés et confiscation de terres, travail forcé... Ces violences ciblent les Karen pour leur appartenance ethnique mais également religieuse, 20% d'entre eux étant chrétiens. Les activités illégales, comme le trafic de drogues, ainsi que le projet de construction de barrages sur la rivière Salween, montrent que cette région représente également un enjeu stratégique et économique pour le gouvernement birman et son partenaire commercial, la Thaïlande.

Selon Karen Rivers Watch, une organisation locale, la reprise du conflit en octobre, a forcé plus de 2000 personnes à fuir, certaines restant toujours cachées dans la jungle sans aucune assistance humanitaire. On estime toujours actuellement à plus de 140 000 personnes le nombre de Karens réfugiés en Thaïlande et regroupés dans des camps le long de la frontière. Il est aujourd'hui question de faire revenir les réfugiés en Birmanie. Cependant les derniers épisodes de violence dans la région montrent que le gouvernement birman ne respecte pas les accords et les pourparlers en cours, et que la sécurité de la population n'est pas assurée.

Info Birmanie estime nécessaire de dénoncer les conflits ciblant les minorités ethniques et les violences dont la population civile est la principale victime afin de rappeler que l'avancée démocratique de la Birmanie n'est pas assurée et que de nombreux crimes contre l'humanité sont toujours commis. Plusieurs minorités ethniques du pays subissent encore aujourd'hui de graves violences au quotidien, en particulier les Kachins et les Rohingyas.

Info Birmanie appelle le gouvernement français à condamner lourdement les violations des droits de l'Homme commises contre les karens et toutes les minorités ethniques de la Birmanie. Le gouvernement birman cherche à obtenir des accords de cessez-le-feu avec les différents groupes armés ethniques pour satisfaire la communauté internationale mais il refuse d'engager un véritable dialogue politique avec elles. Les conflits qui durent depuis plus de 50 ans, ne pourront se résoudre sans dialogue ni considération des revendications des minorités ethniques. Pour parvenir à une situation de paix, le gouvernement birman doit commencer par écouter son peuple.